

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX DU JORAT (A.I.E.J.)

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du mercredi 09.10.2024

Présidence : Monsieur Frédéric Broillet

LE CONSEIL DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX DU JORAT (A.I.E.J.),

vu le préavis du comité directeur n° 03/2024,

entendu le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide

d'accepter le budget de l'AIEJ pour l'année 2025, lequel présente des comptes équilibrés

Ainsi délibéré en séance du neuf octobre deux mille vingt-quatre

Pour le Conseil de l'Association Intercommunale des Eaux du Jorat (A.I.E.J.)

Frédéric Broillet

Président



Catherine Fridell

Secrétaire

